

INFORMATIONS GENERALES

INSCRIPTION

- L'inscription est **OBLIGATOIRE**. Elle est effective dès réception du bulletin d'inscription accompagné d'un chèque de réservation* de 50 € par jour de formation à l'ordre de AGRIBIO 04.

*Chèque non encaissé et restitué le jour de la formation aux stagiaires éligibles VIVEA (sous réserve d'éligibilité au financement VIVEA). Possibilité de faire un chèque de réservation annuel si inscription à plusieurs formations.

- **Conditions d'annulation:** Toute annulation doit impérativement parvenir à Agribio04 par écrit (courrier ou mail) au plus tard 7 jours avant le début de la formation. Le cas échéant Agribio04 se réserve le droit d'encaisser le chèque de réservation.



Les formations peuvent être annulées si le nombre de participants est insuffisant.
Merci donc de vous inscrire dans les meilleurs délais.

MODALITES D'INSCRIPTION

- Pour les agriculteurs, conjoints collaborateurs et cotisants solidaires de moins de 65 ans, le coût de la formation est pris en charge par VIVEA (sous condition d'être à jour de vos contributions VIVEA au niveau de la MSA).
- Pour les personnes en parcours d'installation, une attestation ORIGINALE produite par un Point Info, un CEPPP ou un Conseil Régional soutenant la démarche d'installation devra être fournie lors de l'inscription.
- Pour les personnes installées depuis moins d'un an, une attestation d'affiliation MSA ORIGINALE devra être fournie lors de l'inscription.
- Pour toutes autres situations les tarifs sont les suivants: **100 €** / jour de formation et **80 €** si adhérent d'Agribio 04, joindre à votre bulletin d'inscription votre chèque à l'ordre d'Agribio 04.

A NOTER : Pour les salariés, techniciens et conseillers agricoles, le coût de la formation peut être pris en charge par le FAFSEA ou d'autres OPCA.

N'oubliez pas le service de remplacement :

N'hésitez pas à contacter l'Association Départementale pour le Remplacement des Agriculteurs au **04 92 31 58 91**.

Connaissez-vous le crédit d'impôt :

Chef d'entreprise au régime réel, vous pouvez aussi bénéficier d'un crédit d'impôt, calculé sur la base du SMIC horaire dans la limite de 40 heures par an pour toute formation financées ou non par VIVEA.

Consultez: www.vivea.fr

Pour plus de renseignements, veuillez contacter Christine MERCIER ou Pauline BORIES au 04 92 72 53 95.

Connaître son sol grâce aux plantes bio-indicatrices

**Mardi 7 et Mercredi 8
Avril**

Cette formation est faite pour vous si :

Vous souhaitez comprendre le fonctionnement de votre sol et l'influences de vos pratiques en utilisant une approche particulière : connaître son sol grâce aux plantes qui y poussent spontanément.



Contenu :

1^{ère} journée

-Initiation à la botanique : identifier les plantes indicatrices des milieux, lien entre la plante et le sol.

- Mise en application des connaissances acquises sur le terrain : analyser le potentiel et les freins du sol grâce à la présence des plantes bio-indicatrices.

2^{ème} journée

- Établir une méthodologie pour le diagnostic d'un sol et déterminer l'influence des pratiques culturales sur la flore spontanée : Méthode et étapes du diagnostic de sol, étude de cas concrets.

- Diagnostics de bio-indication sur le terrain, définir des actions correctives à mettre en place si besoin.

Formateur : Lionel BUNGE, botaniste et spécialiste des plantes bio-indicatrices à SARL Promonature.

Infos pratiques

Lieu : Forcalquier

Horaires : de 9h00 à 17h00.

Repas : tiré du sac ou restaurant.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :
Pauline BORIES au 04 92 72 53 95
ou par email : pauline.bories@bio-provence.org



Bulletin d'inscription aux formations

Connaître son sol grâce aux plantes bio-indicatrices



Nom :Prénom :
Date de naissance :
Dénomination (GAEC, EARL,..) :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél. :
Mail :

Situation :

- Agriculteur (trice), conjoint collaborateur, cotisant solidaire
- En parcours d'installation*
- Installé (e) depuis moins de un an*
- Salarié (e) (agricole ou non)
- Autre (préciser) :

Je joins mon chèque de réservation ou règlement à l'ordre d'AGRIBIO 04 (Voir la page « Informations Générales »).

- Je souhaite que Agribio04 conserve mon chèque de réservation à l'année pour les prochaines formations.

*** Pour les candidats à l'installation et les agriculteurs-(trices) intallé(e)s depuis moins de un an, pensez à joindre votre attestation originale à votre inscription (voir la page « Informations Générales).**

A renvoyer à :

AGRIBIO 04
Village Vert – 5 Place de Verdun– 04 300 FORCALQUIER
tél. 04 92 72 53 95 / mail : agribio04@bio-provence.org

Signature :